buri gestion
— VOTRE PILIER DE L'IMMOBILIER —

Demande de location

Immeuble/adresse _____

Etage - Nombre de pièces _____

N° de référence _____

Date d'entrée souhaité _____

Loyer CHF _____ + charges : _____ Total : 0.00

Garantie loyer de 3 mois (net) ☐ Garantie bancaire ☐ Swisscaution ou autre : _____

Les frais de dossier se montent à CHF 150.- pour les appartements et locaux, plaquette boites-aux-lettres comprise et à CHF 75.- pour les garages et places de parc

	Locataire 1	Locataire 2
		☐ Conjoint(e) ☐ Colocataire ☐ Garant(e)
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
NPA, localité :		
Loyer actuel :		
Tél. portable :		
E-mail :		
Date naissance :		
Etat civil	☐ Célibataire ☐ Marié(s) ☐ Partenariat ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)	☐ Célibataire ☐ Marié(s) ☐ Partenariat ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)
Nationalité	☐ Suisse ☐ autre : _____	☐ Suisse ☐ autre : _____
Permis (étrangers)	☐ B ☐ C ☐ L ☐ autre : _____	☐ B ☐ C ☐ L ☐ autre : _____
Profession		
Employeur, depuis		
Revenu brut (mois)		
Poursuites / ADB	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
Service social	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
Curatelle / tutelle	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non

Informations complémentaires :

Bailleur actuel _____ téléphone, mail : _____

Motif départ _____

RC compagnie	☐ non	☐ oui	compagnie : _____
Animaux	☐ non	☐ oui	nombre et race: _____
Instrument musique	☐ non	☐ oui	lequel : _____
Fumeur(se)	☐ non	☐ oui	
Véhicule	☐ non	☐ oui	n° plaques : _____

Succursale
Grand-Rue 30
2732 Reconvilier

Siège principal
Place du Marché 8
2610 St-Imier

032 940 11 11
info@buri-gestion.ch
www.buri-gestion.ch

Demande de location

Nb personnes qui habiteront l'appart. _____ adultes _____ enfants Année(s) naissance : _____

Souhait(s) particulier(s) : _____

Nom(s) à inscrire sur la plaquette de boite aux lettres :

Documents à joindre :

- **Copie pièce d'identité / permis de séjour**
- **Extrait de l'office des poursuites (validité 3 mois)**
- *** Copie des trois dernières fiches salaire ou copie du contrat de travail.**
- *** Pour les indépendants : copie de la dernière taxation et copie de l'inscription au Registre du Commerce.**
- *** Pour les personnes dépendantes des services sociaux : attestation de prise en charge.**
- *** Copie Assurance RC ménage actuelle, à défaut, une proposition**

* pas nécessaire pour les garages

Le(s) demandeur(s) attestent que les renseignements fournis sont conformes à la réalité et respectent les règles de la bonne foi (art. 2 Code civil Suisse). En cas de fausse information, le bailleur se réserve le droit de ne pas délivrer l'objet loué ou de résilier le contrat pour sa prochaine échéance. En cas de soutien par le service social, les demandeurs soussignés autorisent les services sociaux à informer le bailleur et/ou son représentant légal sans délai de tout changement de situation. La pièce d'identité peut être fournie ultérieurement, une fois le dossier de candidature retenu.

Protection des données :

Les informations personnelles que vous nous communiquez librement seront utilisées dans le cadre de votre demande de location. La question relative à votre état civil est optionnelle. **Par votre signature, vous consentez que la gérance puisse recueillir des informations vous concernant auprès de tiers**, y compris votre bailleur actuel, afin de traiter votre dossier et qu'elle puisse transmettre ces données à son réseau de partenaires ou au propriétaire du bien visé. Vos données seront conservées uniquement le temps nécessaire à l'instruction de votre demande, puis détruites si votre dossier n'est pas retenu. La gérance met en place des mesures pour protéger vos données contre toute violation ou utilisation abusive. Vous avez le droit d'accéder, de rectifier ou de supprimer vos informations en faisant la demande par écrit.

Informations générales :

Cette demande de location est sans engagement de part et d'autre. Le bailleur et/ou son représentant légal se réserve le droit de l'accepter ou de la refuser, sans avoir à en indiquer les motifs. En cas de renonciation à un bail déjà envoyé ou de non-retour dans les 10 jours, le demandeur reconnaît devoir à la régie une somme forfaitaire équivalente aux frais de dossier à titre d'indemnité pour le travail administratif engagé.

Le loyer est dû au plus tard le 1er jour du mois pour le mois à venir. Des frais administratifs s'élevant à CHF 20.- pour les rappels et CHF 50.- pour les mises en demeure seront ajoutés. Si le bail est conclu, l'appartement sera remis uniquement quand les conditions suivantes seront remplies : **Garantie loyer entièrement payée** ou attestation reçue de l'organe compétent, **premier mois de location payé, frais de dossier payés**. Pour les dossiers suivis par les services sociaux, une attestation d'établissement de la commune de l'appartement souhaité doit nous être remise avant l'état des lieux d'entrée. En cas de résiliation anticipée du bail à loyer, des frais de dossier d'un montant de CHF 300.- vous seront facturés. Le bailleur et/ou son représentant légal se réservent la possibilité de demander un extrait du casier judiciaire.

Un seul bulletin de versement est envoyé pour le paiement du loyer afin de permettre la mise en place d'un ordre permanent. Si le locataire souhaite recevoir 12 bulletins de versement (service payant – CHF 50.– par an), il doit en faire la demande chaque année.

A noter : Seuls les dossiers complets seront analysés. Aucun document ne sera retourné. Le dossier des candidats non retenus, y compris ses annexes, sera détruit pour des raisons de confidentialité.

Lieu date | Signature locataire 1 | Signature locataire 2

Succursale
Grand-Rue 30
2732 Reconvilier

Siège principal
Place du Marché 8
2610 St-Imier

032 940 11 11
info@buri-gestion.ch
www.buri-gestion.ch